

## Générer 65 000 \$ par année

Par Ronald McKenzie

Couple marié, sans enfants, Pierre et Lise aiment l'existence qu'ils mènent, la semaine dans l'effervescence de la ville, les fins de semaine à la campagne, où ils enseignent le ski en hiver. Leur

niveau de vie en 2004 est estimé à 65 000 \$ après impôts. Indexés à 2,5 %, ces 65 000 \$ vaudront 66 625 \$ en 2005, 68 291 \$ en 2006 et ainsi de suite. Ils souhaitent maintenir ce rythme de dépenses jusqu'à un âge avancé.

Informaticien de 59 ans, Pierre gagne 77 000 \$ par année. Au travail, il participe à un régime de retraite qui n'est ni coordonné avec le Régime de rentes du Québec (RRQ) ni indexé. Ce régime lui versera une rente estimée à 27 027 \$ brut par année s'il prend sa retraite à 61 ans, et à 28 027 \$ s'il la prend à 62 ans. Par ailleurs, Pierre a un CRI de 118 495 \$ provenant d'un précédent emploi et un REER de 77 058 \$.

À 60 ans, Lise, autrefois enseignante, est à la retraite depuis 2 ans. En 2004, elle a déclaré des revenus de 33 207 \$ brut issus de deux sources : sa rente d'enseignante de 26 844 \$, indexée à 2 % et coordonnée avec le RRQ, et sa rente de retraite du RRQ, soit 6 363 \$. Lise a également des placements de 67 362 \$ dans un REER. Pierre voudrait imiter sa femme et prendre une jeune retraite, idéale-



ment à 61 ans. Le couple disposera-t-il alors d'assez d'épargne et de revenus de retraite pour générer, chaque année, l'équivalent de 65 000 \$ net en dollars d'aujourd'hui, et ce, à long terme ? Voilà la question que Benoît Parenteau, planificateur financier et conseiller en placements au Groupe Option Retraite, à Montréal, devait examiner. Pour traiter ce dossier, il a reçu l'aide de sa collaboratrice Anne Berthiaume.

### Pas avant 62 ans

Première constatation : Pierre et Lise n'ont qu'une dette importante, soit un solde hypothécaire de 108 000 \$ sur leur propriété qui en vaut 200 000 \$. Cette hypothèque leur coûte 9 084 \$ par année (757 \$ par mois), ce qui n'est pas dramatique.

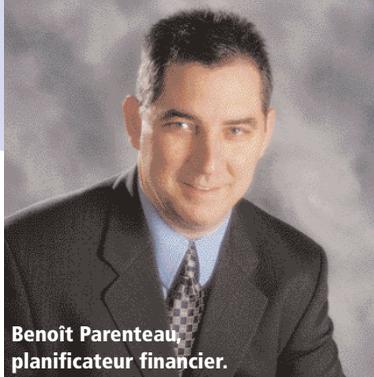
Par contre, Benoît Parenteau a calculé que le couple connaîtra rapidement des problèmes de liquidités si Pierre tire sa révérence au marché du travail à 61 ans. Il a donc refait les calculs, mais en supposant que Pierre prenne sa retraite à 62 ans afin de toucher des rentes bonifiées. Cette fois,

Benoît Parenteau avait de bonnes nouvelles à leur annoncer.

En effet, à 62 ans, Pierre pourra dégager des revenus brut de 55 946 \$, composés de la rente de son régime de retraite (28 027 \$), de sa rente de retraite du RRQ (7 248 \$) et d'un revenu temporaire de 20 671 \$ pré-

levé dans son CRI. «Pierre a besoin de ce revenu temporaire afin de boucler le budget familial, jusqu'à ce qu'il ait droit à sa pension de la sécurité de la vieillesse. Toutefois, pour avoir accès au capital du CRI, il faudra le transformer en FRV», explique Benoît Parenteau. Pierre pourrait puiser son revenu temporaire dans son REER, mais, pour une question de souplesse dans les retraits, il est préférable de décaisser d'abord le FRV. Les revenus de retraite de Pierre (55 946 \$), combinés à ceux prévus de Lise (41 013 \$), leur permettent donc de soutenir un niveau de vie de 65 000 \$ une fois les impôts payés. Le premier objectif est atteint.

Mais Pierre et Lise pourront-ils conserver ce train de vie durant de nombreuses années ? Eh bien, non. Selon les calculs de Benoît Parenteau, le couple commencera à manquer d'argent en 2020, lorsque Pierre et Lise auront 75 et 76 ans respectivement. L'inflation les aura rattrapés. Cependant, il existe une solution. «En 2015, ils finiront de rembourser leur hypothèque, note Benoît Parenteau. Leurs dépenses diminueront alors de



**Benoît Parenteau,**  
planificateur financier.

10 000 \$ sur une base récurrente.» Pierre et Lise auront alors les moyens de supporter un niveau de vie de 55 000 \$ jusque dans les quatre-vingts ans avancés. Toutefois, notre couple devra faire preuve de discipline et éviter de se lancer dans de coûteuses dépenses sous prétexte qu'il n'a plus d'hypothèque à payer.

### Le plan d'action

Afin de donner corps à cette stratégie, Pierre et Lise devront mettre en place les éléments suivants :

\* Pour Pierre, contribuer à son REER le plus possible. Il prévoit cotiser 5 250 \$ en 2004, 7 000 \$ en 2005 et 3 500 \$ en 2006. De plus, il doit rééquilibrer son portefeuille, car le contenu étranger n'est pas maximisé. Il est actuellement de 13 %, alors que la loi permet 30 %. Par ailleurs, comme Pierre est à l'aube de la retraite, il pourrait

acheter des actions du Fonds de solidarité de la FTQ, en raison des crédits d'impôt supplémentaires qui sont consentis. Une forte proportion de ses titres à revenu fixe est composée de CPG. En optant pour des obligations négociables du gouvernement ou des coupons détachés, Pierre pourra décrocher de meilleurs rendements et obtenir plus de souplesse. Compte tenu de ses objectifs et de son niveau de tolérance au risque, il lui faut un portefeuille composé à moitié de titres à revenu fixe et à moitié de titres à revenu variable. Ainsi diversifié, ce portefeuille devrait produire un rendement annuel de 6,5 %.

\* Transformer le CRI de Pierre en FRV.

\* Souscrire une assurance vie qui couvre la dette hypothécaire advenant le décès de l'un des deux conjoints.

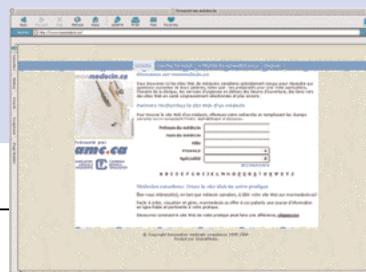
\* Réduire la dette hypothécaire. Actuellement, le couple fait des paiements mensuels. En effectuant les versements aux 15 jours plutôt qu'une fois par mois, Pierre et Lise économiseront près de 13 000 \$ en intérêts. **BA**

Chaque mois, des spécialistes se penchent sur des cas réels de planification financière de la retraite, de placements, de problèmes d'assurance, etc. Vous désirez participer ?

#### Adressez vos questions à :

Bel Âge, Votre situation  
2001, University,  
Bureau 900  
Montréal (Québec)  
H3A 2A6  
ou par courriel :  
capital60@hotmail.com

## En vrac



Par Ronald McKenzie

### Médecine Web

L'Association médicale canadienne (AMC) a lancé un site Internet pour faciliter la communication entre patients et médecins. Rendez-vous à [www.monmedecin.ca](http://www.monmedecin.ca)

Dans l'engin de recherche, inscrivez le nom de votre médecin; vous accéderez alors à son site Internet, à la condition bien sûr qu'il en ait un ! Vous trouverez les heures d'ouverture de sa clinique, ses disponibilités, la liste des services offerts, de l'information sur sa pratique médicale et des liens vers des sites dont le contenu a été validé par l'AMC. Le milieu médical croit que les patients pourront ainsi mieux préparer leurs visites avec leur professionnel de la santé.